Image not found or type unknown

Litige xxxxxx. Droit de rétractation

Par **Flean**, le **19/12/2022** à **22:19**

Bonjour

j'ai acheté un billet en ligne chez xxxxxxx le 8 décembre. J'ai besoin d'annuler mon billet et jouer mon droit de rétractation. J'ai appelé xxxxxx et ils m'ont refusé ce droit d'annulation et m'ont dit que le droit de rétractation ne s'applique pas chez xxxxxx. Quelles sont mes options pour annuler mon billet et recevoir mon remboursement. Merci d'avance pour votre aide. Bien à vous

Bonjour,

Un petit rappel des CGU de ce forum :

Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques. L'Internaute veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.).

Par **youris**, le **20/12/2022** à **09:52**

bonjour,

ce lien peut vous aider:

vente à distance : droit de rétractation

salutations

Par **miyako**, le **20/12/2022** à **09:53**

Bonjour,

Vous avez la réponse dans ce lien ,si les billets ne sont non échangeables,et pas

remboursables, ce qui est très souvent le cas ,aucun remboursement possible .Vous devez payer tout.Attention ,il faut que ce soit bien mentionné dans vos conditions de vente.

https://www.notretemps.com/droit-argent/droit-du-consommateur/achats-de-billets-d-avion-sur-internet-puis-je-me-retracter-17069

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés